DLP 31-1-84290675

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin n° 2

19 Janvier 1984



PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL ~~X32~~ 100 F – Bulletin TOMATE : ~~10X~~ 45 F – VITI. VAR ~~X10~~ 45 F à Régis. recettes DDA, CCP Marseille 9660 74 V

ARBRES FRUITIERS

PSYLLE DU POIRIER :

Suite à la dernière pèriode froide, l'évolution des psylles et les températures favorables ont été un peu retardées. Dans les situations les plus précoces :

- Jusqu'à 250m d'altitude, ces températures ont été observées à partir du 14.01.
- De 250 à 500 m d'altitude, on attendra le 21.01 pour compter les 2 jours chauds consécutifs favorables au traitement.
- Au dessus de 500m, attendre un avis ultérieur.

PUCERON VERT DU PECHER :

Dans les situations les plus précoces, on effectuera dés le prochain réchauffement et par temps calme et ensoleillé, un traitement contre les oeufs et éventuellement les premières larves de ce puceron.

On utilisera toujours avant débourrement un colorant nitré (D.N.O.C.) à raison de 600g maximum de M.A./hl (soit 1L de produit commercial).

Prendre toutes les précautions pour éviter des projections de produits sur lès cultures voisines (cyprés, oliviers, légumes etc...).

Sur pêcher, ce traitement pourra être associé à celui préconisé ci-dessous contre le cloque juste avant le débourrement.

Si ce traitement n'a pu être réalisé en temps voulu, on interviendra au stade "bouton rose" au plus tard avec du lindane (nombreuses spécialités) à raison de 30g de M.A./hl.

CLOQUE DU PECHER ET DE L'AMANDIER :

Une première protection est nécessaire avant le débourrement en utilisant 500g de cuivre métal/hl.

Cette application doit être très abondante et atteindre tous les bourgeons à bois y compris celui de l'extrémité des rameaux.

L'infection pouvant débuter dés l'allongement des bourgeons à bois et jusqu'à l'étalement de leurs premières feuilles, il convient en cas d'humidité de les protéger durant toute cette période.

A partir du stade B, on emploiera uniquement des fongicides de synthèse :

- . captafol (Difosan, Orthodifolatan) 120 h M.A./hl
- . captane (nombreuses spécialités) 250 g M.A./hl
- . ferbame (Ferbamate, Sépifer) 175 g M.A./hl (incompatible avec produits cupriques et bouillies basiques).
- . thirame (nombreuses spécialités) 175 g M.A./hl
- . Zirame (nombreuses spécialités) 175 g M.A./hl.

MONILIA DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU :

Poursuivre l'application des mesures prophylactiques :

- Suppression des rameaux morts ou dépérissants.
- Enlèvement de tous les fruits momifiés.
- Curetage des chancres et leur désinfection (peintures ou pates fongicides).

Sur les arbres sensibles, on effectuera un traitement àvant le gonflement des bourgeons à raison de 500 g de cuivre métal/hl.

On retardera cette application jusqu'au stade B-C sur les abricotiers.

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS :

- Dans la liste des spécialités à base d'huile d'anthracène donnée dans notre précédent Bulletin supprimer la Véraline 3 uniquement homologuée pour le traitement d'hiver de la vigne.

TOMATES SOUS SERRE

Quelques cas d'attaques de la mineuse Liriomyza trifolii sont visibles en pépinière ou à la plantation. Nous vous conseillons fortement de ramasser et détruire tous les folioles minés, et d'appliquer les méthodes de lutte décrites dans notre bulletin n°1.

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant : P. Duffaud _ CPPAP N°478 AD

P 268

PRINCIPAUX CARACTERES DU CLIMAT ET LEURS CONSEQUENCES SUR LES MALADIES ET RAVAGEURS.

Le climat de l'année 1982-83 se caractérise par une température légèrement plus élevée que la normale avec des pluies en très légère excédent.

A noter cependant deux mois très secs (Janvier et Juillet), un mois très froid (Février) et un mois exceptionnellement chaud (Juillet).

Le printemps a favorisé le démarrage de quelques maladies dont le développement a été en général stoppé durant l'été.

Les excès climatiques (pluie ou température) observés au cours de plusieurs années (sècheresse cumulée) ou au cours de l'année ne peuvent avoir que des conséquences négatives notamment sur les espèces fruitières en terrain non irrigué. Mais, il est cependant très difficile d'en évaluer précisemment les dégâts.

OCTOBRE 1982 : Mois plutôt frais avec des pluies généralement déficitaires mais plus fréquentes que la normale.

NOVEMBRE 1982 : Climat assez doux avec *pluies très abondantes* atteignant souvent jusqu'à deux à trois fois la normale. Cause d'asphyxie notamment pour les arbres fruitiers à noyau.

DECEMBRE 1982 : Températures en général légèrement plus hautes que la normale avec des pluies déficitaires.

JANVIER 1983 : Mois doux et *exceptionnellement* sec (pratiquement aucune précipitation sur l'ensemble de la région).
Excellentes conditions pour réaliser les traitements d'hiver.
Pontes précoces de *Psylle* du poirier.

FEVRIER 1983 : Climat souvent très froid et pluvieux. Nombreuses gelées blanches avec neige en plaine. Léger retard dans le débourrement des arbres fruitiers à noyau, mais pas sur la maturité des *Psylles*.

MARS 1983 : Températures généralement proches de la normale, avec précipitations légèrement excédentaires. Conditions *favorables* au développement des *cryptogames printaniers* (cloque, Monilia et même tavelure).

AVRIL 1983 : Climat encore assez proche de la normale, mais avec des précipitations assez nombreuses bien que légèrement déficitaires.
Conditions favorables au développement des *Tavelures* et de la *Cloque* sur arbres fruitiers ainsi que du *Mildiou* sur vigne.

MAI 1983 : Mois frais avec pluviométrie proche de la normale, mais souvent mal répartie et quelques fois accompagnée de grêle. Les maladies printanières demeurant assez rares sauf peut-être la *Cloque* sur pêcher et l'*Oïdium* sur vigne Carignan. Attaque importante de *Rouille brune* sur blés durs particulièrement.

JUIN 1983 : Mois encore relativement frais avec seulement quelques températures élevées en début de mois.
Les pluies sont proches de la normale.
Apparition de nombreux foyers de *Mildiou* et pression de *l'Oïdium* sur vigne.
Nombreuses attaques d'*acariens* rouges en vergers.

JUILLET 1983 : Climat *exceptionnellement chaud* et sec causant notamment de nombreux *troubles physiologiques* (noircissement feuilles poirier, flétrissement et brûlures sur fruits, mortalité d'arbres fruitiers non irrigués etc...).
Attaques de *Scolytes* sur arbres fruitiers (cerisiers, oliviers principalement).
Grave attaque de *noctuelle* sur tomate.

AOUT 1983 : Mois un peu plus chaud que la normale, mais avec une pluviométrie élevée (jusqu'à trois fois la hauteur de la normale) et souvent accompagnée d'orages.
Extension du *Mildiou* de la vigne en parcelles mal protégées ainsi que *Botrytis* notamment en vignobles attaqués par la Tordeuse de la grappe.

SEPTEMBRE 1983 : Températures dépassant encore le plus souvent la normale, mais avec des précipitations généralement rares et peu abondantes, ce qui a permis de réaliser une *vendange* dans l'ensemble *saine*, mais aussi des attaques de *mildiou* tardif "grillant" prématurément les feuilles/
Attention au printemps 1984.
Extension des foyers de *Liriomyza trifolii* sous serre.